

Saint Mars

Magazine



Le 23 mai dernier au complexe sportif Serge Soualle, le Comité Départemental Handisport de la Sarthe organise une nouvelle édition du Challenge Inter-Structure. Journée sportive par équipe s'adressant aux établissements spécialisés de la Sarthe. Cette édition a regroupé 8 équipes (adultes et jeunes), elles ont pu faire de la Boccia, de la Sarbacane, de la fléchette pendulaire, du tir Basket, du tir foot... et un slalom chronométré obligatoire pour tous les membres de l'équipe. Cette belle journée s'est clôturée par la remise des récompenses et pour certaines équipes l'accession à la finale régionale du challenge inter-structure qui s'est déroulé le 06 juin dernier à Saint Mars du Désert"



Travaux

Budget

Budget



JUILLET 2019 - N°62

SOMMAIRE

Le Mot du Maire P.2

Le coin des infos P.3-4

Ça s'est passé à... P.5

Culture P.6

Les Ecoles P.7

Associations P.8-9

Zoom P.10

Une page d'histoire P.11

L'agenda P.12



MBappé veille au grain !

Directeur de la publication :

Laurent TAUPIN

Responsable de la publication :

Elisabeth FOLLENFANT

Responsable éditorial :

Bérengère GUITTET

Création graphique conception & réalisation :

ZigZag Graphistes indépendants -

Courdemanche 72150

contact@zigzag.click / 0243442823



Ce produit est certifié FSC®
La certification FSC® garantit que ces produits sont imprimés sur des matériaux provenant de forêts gérées selon des normes standards environnementales, sociales et économiques très strictes.

Le Mot du Maire

Nous vous présentons dans ce magazine de juillet, le budget prévisionnel 2019 voté le 29 mars.

Le conseil municipal a voté une baisse de la taxe foncière pour compenser l'instauration de la taxe Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) votée par la communauté de commune suite au transfert de la compétence du bassin du Rhonne. Les économies réalisées depuis le début du mandat permettent la programmation de nombreux travaux :

- L'aménagement du bourg, d'un montant prévisionnel de 850 000 € avec des aides financières de l'Etat (DETR) de la région (contrat de ruralité) et de la communauté de communes du Sud Est du Pays Manceau,
- L'aménagement d'un local commercial au 17 rue nationale, permettant d'accueillir un nouveau commerce,
- L'agrandissement du restaurant scolaire avec un nombre d'élèves mangeant à la cantine de plus en plus nombreux,
- L'aménagement du cimetière, de la salle de conseil, du 1er étage du presbytère, ...

Nous avons le plaisir de vous présenter les 12 élèves du Conseil Municipal Enfant (CME), élus en début d'année. Leur travail a commencé et une présentation a été faite au conseil municipal avec de très bonne idée sur l'environnement, l'animation et l'aménagement du territoire. Félicitations à toute cette nouvelle équipe pour votre participation à la vie communale.

Le réseau des bibliothèques va être modifié à la rentrée de septembre. Le nouveau réseau comprendra les bibliothèques de Brette Les Pins et Saint Mars d'Outille en partenariat avec la bibliothèque départementale. Solenne, notre bibliothécaire animera ce réseau avec tous les bénévoles. Pour promouvoir ce nouveau réseau, les nouvelles adhésions seront gratuites tout le mois de septembre.

Plusieurs dégradations ont été constatées aux niveaux des bâtiments communaux. Pour remédier à ces gestes intolérables, plusieurs alarmes ont été installées. Nous sollicitons la population pour signaler en mairie tout comportement anormal.

Il me reste à vous souhaiter une très bonne période estivale en prenant le temps de découvrir ou redécouvrir notre patrimoine et notre belle campagne.

Le Coin des Infos

Attention au démarchage par téléphone ou à domicile !

Bien souvent la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime. Les malfaiteurs agissent souvent en binôme. Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent l'attention afin d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur et des liquidités. Certains se présentent comme des professionnels (agents Enedis, ramoneurs, postiers, plombiers, policiers ...) ou prétendent récolter des fonds pour une association caritative. Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur. Soyez vigilant lorsque des employés de gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes Internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer. Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de

procéder aux vérifications nécessaires. Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle. Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile. Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur. Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours. La mairie ne cautionne aucun démarchage à domicile proposant des travaux, des équipements ou des diagnostics énergétiques. Actuellement, des campagnes de démarchages téléphoniques frauduleux sont en cours, usurpant le nom de la mairie pour vous tromper et vous inciter à réaliser des investissements de performance énergétique. **Si vous rencontrez d'autres abus de ce genre, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02.43.42.74.38 et la gendarmerie 17.**

Comment dire STOP au démarchage téléphonique ?

C'est simple : bloctel.gouv.fr
Je m'inscris gratuitement sur Bloctel.
L'inscription sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel est simple. Vous pouvez vous inscrire sur le site internet bloctel.gouv.fr. Il s'agit d'un service gratuit, pour tous les consommateurs. Vous devrez alors remplir un formulaire en indiquant jusqu'à 8 numéros de téléphone fixe ou mobile sur lesquels vous ne souhaitez plus être contacté. Vous recevrez ensuite, dans un délai de 48 heures, un courriel comprenant un lien sur lequel vous devrez confirmer votre demande d'inscription. La liste d'opposition Bloctel est un dispositif légal qui permet d'encadrer l'activité de pratiques parfois abusives. Par arrêté du 25 février 2016, l'organisme chargé de l'exécution de la mise en place du service Bloctel est la société Opposetel.
Quand prend effet mon inscription à Bloctel ?
L'inscription est effective dans un délai maximum de 30 jours à compter de la confirmation d'inscription.



Puis-je m'inscrire à Bloctel si je n'ai pas internet ?
Si vous ne disposez pas d'internet, l'inscription par courrier est possible. Il suffit d'envoyer sur papier libre les informations suivantes : nom, prénom, adresse postale, le ou les numéros à inscrire sur la liste d'opposition en précisant un numéro de téléphone de contact en cas de difficultés. Une confirmation vous sera ensuite envoyée par voie postale.
L'adresse pour s'inscrire par courrier :
Société Opposetel - Service Bloctel
6, rue Nicolas Siret 10 000 Troyes
Combien de temps dure l'inscription sur Bloctel ?
Votre inscription est valable 3 ans. À tout moment, vous pouvez vous désinscrire, supprimer, ajouter des numéros de téléphone ou encore modifier vos coordonnées depuis votre espace personnel. Vous aurez accès à cet espace grâce à un identifiant et un mot de passe qui vous seront transmis après votre inscription.



Du nouveau sur la commune

COUTELLE Charpente - Couverture
Jean-Frédéric COUTELLE
06.15.74.20.20 coutelle.jf@gmail.com

NICO 2D Désinsectisation - Dératisation - Piégeage taupes
Nicolas FOLLENFANT
06.27.73.00.03 - nico.2d@hotmail.com

La Mairie

vous accueille

Accueil du public ...

Lundi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h30

(Uniquement Urbanisme)

Mardi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h30

Mercredi de 9h00 à 12h00

Jeudi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h30

Vendredi 9h00 à 12h00
(Uniquement Urbanisme)

et de 14h00 à 17h30

Samedi de 9h00 à 12h00

Tel: 02.43.42.74.38

www.stmarsdoutille.fr

(Site officiel)

Durant la période estivale, la mairie sera fermée le samedi 13 juillet - 20 juillet - 27 juillet - 3 août - 10 août et 17 août, ainsi que tous les après-midis du 15 juillet au 16 août inclus.

La Poste

vous accueille

Lundi au vendredi de
9h30 à 12h00

Le samedi (semaines paires)
de 10h à 12h30

Contact : 02 43 42 73 69 -
4 rue Victor Hugo

Etat Civil



Naissances

Aydann MÉNARD né le 22 mars

Thibault PRALUT-LAMAMY

né le 10 mars

Clémence PICOULEAU

née le 12 mars

Edèn GARREAU né le 14 mars

Charly LEGAILLARD née le 17 mars

Mariage

Linda SAINTE-ROSE &

Lionel MAVILLE

le 27 avril

Sylvie GUIMONT & Eric

BLUTEAU le 11 mai

Stéphanie RENAUDIN

et François POGGIO

le 1er juin

Décès

Josiane HARDOUIN

veuve PAGÈS le 8 avril

Michel LEBRETON

le 1er mai

André TOUPIN le 17 mai

Danielle BREMOND

épouse CANY le 28 mai



Aménagement du centre bourg

Les Travaux rue Nationale avancent.

Un sens de circulation est en place sur les différentes rues.
Rue Nationale : Sens unique de la mairie à l'épicerie
 Dans les 2 sens (avec priorité) de l'épicerie jusqu'à l'église
Rue Gambetta : sens unique de l'épicerie à la place d'Armes
Rue Jules Lambert : sens unique de la boulangerie à la rue Victor Hugo.



Salle du Conseil Municipal

Comme vous aurez pu le remarquer lors des élections européennes, la salle du Conseil Municipal faisait peu neuve (abaissment du plafond dans le but d'économiser du chauffage) et peinture des murs.

Ça s'est passé à St Mars



Boum des enfants le 30 mars



Banquet des Seniors le 28 avril



Chasse aux œufs le 22 avril



Banquet des Seniors le 28 avril



Défilé Victoire 1945 le 8 mai



Atelier Désherbage et compostage au naturel le 27 avril



Concours de Tarot le 12 mai



Défilé Souvenir des Déportés le 28 avril



Les déchets verts



50 kg de déchets verts brûlés c'est...

...6000 km parcourus par une voiture diesel récente (18400 km par une voiture essence)

...3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul

... plus de 100 trajets aller-retour, selon le véhicule, pour rejoindre une déchèterie située à 20 km

Le brûlage des déchets verts par un particulier génère des déchets verts que l'on estime en moyenne en France à 100 kg par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9% des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre. Cette combustion est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

Article 64 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure les métaux et les sels

Sanction

Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 450 euros (art. 131-13 du code pénal).

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Le compostage domestique

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des composteurs, renseignez-vous !

Le broyage et le paillage

Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Après usage : le bûche mulching, vous permet de fabriquer l'humus facilement composé sur place.

La déchèterie

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

Plus de 900 déchèteries couvrent le régime Pays de la Loire.

LES Ecoles

La Pastourelle

A l'école maternelle, tous les élèves ont assisté au spectacle de Planète Môme «Julien et les copains du monde» qui a eu lieu le 26 mars dernier. Ils ont découvert la vie des enfants de différents pays, ainsi que des instruments de musique du monde. Ils ont pu reprendre ensemble des chansons apprises en classe.

Pendant les vacances, merci de vous adresser à la mairie qui vous remettra un dossier d'inscription.



INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE

Le Pâtou

A l'école élémentaire Le Pâtou, tous les élèves des classes de Mélanie, Patricia, Kévin et Fabienne ont vu le spectacle de Planète Môme le 29 mars dernier.

Cela parle des instruments de musique de différents pays que découvrent des enfants musiciens. Quand l'artiste a donné la feuille des paroles à l'enfant de la vidéo, elle est apparue dans la vidéo : c'était magique ! Et quand l'artiste parlait au personnage de la vidéo, il lui répondait : c'était surprenant !

Le xylotron, sorte de voiture violoncelle, permettait de voyager très vite dans le pays pour rencontrer les étrangers qui expliquaient leur façon de vivre et comment jouer de leur instrument. La guitare s'allumait quand elle voulait parler. Grâce à toutes sortes de péripéties, le concert a finalement bien eu lieu ! Vivement le prochain spectacle !

Les élèves de CE1-CE2 de Patricia

Le 6 mai, tous les élèves de CM1 et CM2 sont allés à Brettes-Les-Pins, pour les Jours Verts. « Nous avons participé à différents ateliers sur l'environnement et l'écologie. Voici les thèmes abordés : les nuisibles et les auxiliaires du jardin, les inondations et leur prévention, le réchauffement climatique et les émissions de CO2, les sens (toucher, ouïe, odorat, ...) et le Land Art dans la forêt. Nous avons appris beaucoup de choses et avons passé une très bonne journée ».

Le 13 mai, tous les CM2 ont passé la journée au collège d'Ecommoy afin d'assister à des cours de sixième. Du dimanche 19 mai au dimanche 26 mai : classe de découverte pour les CM1 et les CM2 à Artigues dans les Hautes-Pyrénées pour y faire de l'escalade, de l'astronomie, de l'orientation, des randonnées sur le thème de la haute montagne, ainsi que la visite d'un parc animalier.

Le 28 mai, représentation musicale avec les CP, CE1 et CE2 (et aussi des élèves de la maternelle), permettant de montrer tout le travail fait tous les lundis matins avec Elodie Haran (intervenante de l'école de musique dans notre école).

Le 4 juin : rencontre multi-sports à Ecommoy (CP, et CE1-CE2, CM1 et CM1-CM2).

Le 20 juin (pour les CP, CE1 et CE2) : sortie scolaire aux « Tipis du Bonheur de Vivre » en lien avec le travail fait sur Les Amériques.

Le 29 juin : fête de l'école organisée par l'Amicale des Ecoles, avec les prestations des élèves de toutes les classes.

Le 1er juillet : randonnée pédestre sur la commune avec tous les élèves de l'école (du CP au CM2).

Les CP et les CE1 de Kévin Léguillon participent à un cycle gymnique. Les 10 séances se déroulent à la salle Ouranos de Parigné-l'Évêque. Les enfants s'exercent sur différents agrès : barres parallèles et asymétriques, trampoline, poutre et bien sûr, le sol. Ils découvrent les mouvements à enchaîner et la rigueur des postures propres à ce sport. Merci à Nicolas pour sa patience d'enseignement et également aux parents et grands-parents accompagnateurs.

En plus de ce qui a déjà été développé, les classes de CM1 et CM1-CM2 ont bénéficié de séances d'escalade entre fin février et fin mai, grâce à Chantal Richet (intervenante bénévole). Les CE2 et les autres CM2 ayant eux, fait escalade entre début décembre et début février.



ELECTION DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANT

Les 12 nouveaux élus du Conseil Municipal Enfant ont visité la mairie et ses différents services en compagnie du Maire et de Stéphane Lizé, directeur de l'école élémentaire. Ce conseil d'élèves a la particularité de ne pas avoir de maire et il est composé de 12 élèves des cours moyens de l'école élémentaire avec une parfaite parité. « Tout le monde est responsable. Face aux nombreuses idées proposées, ils vont composer des commissions, 3 au total » avance le maire. Des jeux dans la cours d'école ou au city stade, des envies environnementales, le conseil disposera d'un budget de 2000 € pour réaliser ces projets. « A eux de faire attention, de bien gérer cette somme ». En juin, après le travail en commissions, ils présenteront leurs projets au conseil municipal adultes.

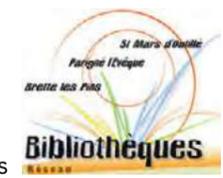
Culture

Les Mots Passants

Le 9 mai dernier, les élèves des classes de CE1, CE2 et CM1 étaient invités à rencontré l'auteur jeunesse «Kochka». Les enfants ont pu découvrir ses histoires tout au long de l'année grâce aux séances scolaires qui leur sont réservées. Kochka a donc pu répondre aux nombreuses questions de enfants. Elle a ensuite lu une de ses histoires devant un public attentif et captivé.

Le programme d'animations se poursuit à la bibliothèque. Les ateliers animés par Myriam vont bon train. Dernier en date «Pot d'âne» qui affichait complet... Nous rappelons que ces ateliers sont gratuits pour tous les adhérents de la bibliothèque (sous réserve d'inscriptions préalables)

La bibliothèque sera fermée du 1er au 15 août 2019 inclus.



Syndicat Mixte pour le développement numérique (SMIDEN)

Il a pour vocation de rendre accessible l'outil informatique et multimédia au plus grand nombre. Il anime deux cybercentres et vous accueille sur le site de : Parigné l'Évêque (02.43.40.15.15) : lundi de 14h00 à 18h00, mercredi de 14h00 à 18h00 et le jeudi de 9h00 à 12h00. Ecommoy (02.44.71.85.01) : mardi de 14h00 à 18h00, mercredi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 18h00.

Le guide des prestations numériques du SMIDEN est disponible en mairie ou en téléchargement à l'adresse www.smiden.fr

LES Associations

Les Turbulents St Martiens



Après une très belle édition 2019 de notre Fête de la Musique qui a remporté un franc succès, réunissant une quinzaine de groupes (soit une centaine d'artistes) sur deux scènes avec des styles différents. Maintenant, place à notre Fête Nationale, elle aura lieu le samedi 13 juillet à partir de 19h30 à la salle des fêtes Albert Cossart. Nouveauté cette année, plus besoin de réserver, vous pourrez venir déguster votre entrecôte frites suivi d'une retraite aux flambeaux. Le feu d'artifice sera tiré par « Plein Ciel » à 23h30. Pour clôturer la soirée, Dj Even Mans nous fera danser. Pour finir, je tiens à remercier tous nos bénévoles réguliers et ponctuels pour leurs aides précieuses. Leur travail est immense, très varié et chacun apporte son savoir-faire. Nous sommes une vingtaine et chacun apporte son édifice dans la convivialité. Si vous souhaitez partager avec nous vos compétences, vous rendre utile et vous enrichir humainement.

REJOIGNEZ-NOUS !

Yves NIVAULT
Président
06.20.34.84.66



Centre de Méditation Kadampa France

Cet été, le Centre de Méditation Kadampa France continue ses activités.



Des retraites de cinq jours chaque semaine, des week-end pour apprendre à méditer ou des soirées thématiques pour prendre connaissance de la philosophie bouddhiste... N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir nos activités. Les séances d'introduction du vendredi soir à 20h15 sont gratuites, tout le monde est bienvenu bouddhiste et non bouddhiste.

Les 21 et 22 septembre auront lieu les portes ouvertes du Centre de Méditation dans le cadre des journées du patrimoine. Des activités seront organisées dont la visite du château, la présentation de la salle de méditation principale avec si vous le souhaitez une séance de découverte de la méditation. Fermeture du 25 juillet au 11 août 2019.

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site
<http://www.kadampafrance.org/>

Amicale des Ecoles

Cette année, n'ayant pas organisé de carnaval (par manque de participants les années antérieures), l'Amicale des Ecoles a quand même souhaité faire plaisir aux enfants en organisant une Boum Déguisée le 30 mars dernier à la salle polyvalente. Les enfants ont été ravis et se sont beaucoup amusés.

C'est pourquoi cette année avec toutes les ventes et manifestations mises en place, l'amicale a pu offrir aux petits Saint Martiens de nouveaux vélos, des jouets, des casques audio, un spectacle de carnaval et une sortie de fin d'année au Zoo de la Flèche pour les maternelles. Les primaires ont pu bénéficier d'un spectacle "Planète Mômes", d'une sortie au "Tipis de Brulon" pour le cycle 2 et d'un voyage d'une semaine à Artigues dans les Pyrénées pour le cycle 3.

Mais l'association est en danger car les membres bénévoles se font rares. Pour que nous puissions continuer à offrir ces beaux cadeaux à nos écoliers, nous avons besoin de l'aide de tous les parents.

Pour ceux qui souhaitent avoir plus de renseignements sur le fonctionnement de notre association, je leur donne rendez-vous le vendredi 20 Septembre 2019 pour notre Assemblée Générale à l'école élémentaire (préau).

Merci à tous ceux qui nous ont aidés cette année et bonnes vacances d'été à tous.

Marjorie EVRARD
Présidente
06.21.25.58.52



Club de tarot

Saint Mars d'Outille

Très bonne année dans l'ensemble pour le club. Nous avons enregistré 186 présents lors des entraînements qui ont toujours lieu le premier mardi du mois à la salle polyvalente. Et 303 joueurs ont participé aux 5 challenges des dimanches de la saison 2019/2020.

Le dernier Challenge du club a eu lieu le 12 mai dernier avec une fréquentation de 65 joueurs, dont 55, un record, sont restés pour le repas de fin d'année.

Ces bons résultats sont en partie dus à la réputation de convivialité qui prévaut au sein du club, le bouche à oreille faisant le reste. Pour mémoire le club a mis en place une animation « jeux de cartes » pour les élèves du primaire sur le temps des TAP.

Dans un article précédent le club a aussi proposé des séances pour que ceux qui jouent entre amis ou en famille puissent se familiariser aux règles afin de rejoindre le club s'ils le souhaitent.

Nous nous sommes retrouvés à quatre un soir pour jouer. C'est un début, nous sommes convaincus que d'autres viendront.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à joindre le 06.83.21.33.58



Basket

La saison 2018-2019 se termine avec un bilan plus que positif au niveau des résultats sportifs.

Cette année nous avons 177 licenciés et 15 équipes en championnats.

Nos seniors Filles 1 qui évoluaient en pré-Région, sont championnes de Sarthe et montent en Régionale 3 la saison prochaine.



Nos seniors Garçons 1 qui évoluaient également en Pré-Région, finissent 2ème et accèdent à la Région. Les seniors filles 2 montent au niveau supérieur, les deux autres équipes seniors masculines se maintiennent à leur niveau. De très bons résultats également en championnat jeunes. Nos U17 Masculins se sont qualifiés pour la finale de Coupe Sarthe le 9 juin dernier. Félicitations à toutes les équipes.

Les entraînements pour la saison prochaine commenceront mi-août pour les U20 et seniors. Et la semaine de la rentrée scolaire pour les plus jeunes.

Les inscriptions pour les nouveaux auront lieu lors du Forum des Associations, mais si vous souhaitez des renseignements avant, n'hésitez pas à nous contacter à secretariat@msmo.fr ou via notre site internet www.msmo.fr.

Christelle PASQUIER Présidente
06.22.83.73.77



« Les 5 meilleurs sur l'ensemble des dimanches de la saison 2019-2020
Remarquez que les femmes ne sont pas en reste »



Judo

Dans les quatre dojos du SEMJJHA JIME !

Les lundi, mercredi et vendredi à Changé, le mercredi à Saint Mars d'Outille, Les lundi et mardi à Parigné l'Evêque, le lundi au Grand Lucé.



Vous pouvez nous rendre visite dans un de ces dojos. Voici quelques-uns des derniers résultats obtenus par les adhérents.

Alex FONTAINE (Saint Mars d'Outille) 2ème à la coupe Minime Régionale à Angers

Circuit benjamin

Camille DUVAL (Changé) 1ère

Greg Langlois (Changé) 1er

Emilien BIZERAY (Changé) 3ème

Virgile PIVETTE (Champagné) 3ème

Ils ont tous été sélectionnés à Angers le 27 avril dernier.

Les plus jeunes ont pu aussi se mesurer aux autres judokas sarthois en se rendant dans les animations proposées par les clubs ou même le Comité Sarthe. Le club s'est enrichi de nouvelles Ceinture Noire - 1er DAN :

Thierry GALIOTTO (Le Mans), Siméon HEN (Volnay),

Fouzi OUAIL (Le Mans), et 2ème DAN = second niveau

de la Ceinture Noire : Jean-Maurice POTIER (Le Mans).

L'effectif est de 174 licenciés de 4 à 79 ans.

Présidente : Annick TROUILLET 06.84.88.80.00

ZOOM sur le budget 2019

Un budget de fonctionnement 2019 de 2 231 322 €.

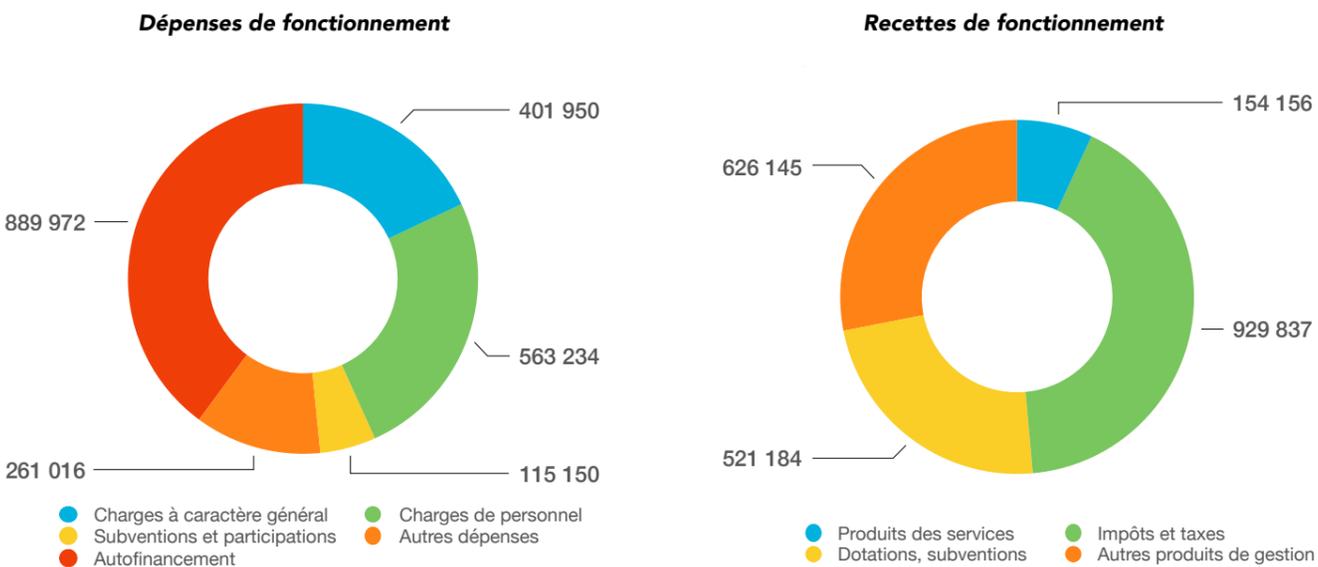
Les dépenses de fonctionnement concernent l'ensemble des frais nécessaires au fonctionnement de notre commune, avec en particulier les charges liées à l'enseignement et au bon fonctionnement de nos écoles, aux subventions pour les associations, au personnel, à l'entretien de la voirie et des bâtiments municipaux. Ces dépenses réalisées au plus juste, dans un objectif de garantir un niveau de services élevés à nos habitants sont examinées chaque année pour réaliser des économies.

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se composent de la fiscalité, des dotations, des subventions, de la facturation des différents services de la commune (restauration scolaire, location de salle, garderie périscolaire, ...) ainsi que de divers excédents de l'année précédente.

Pour atténuer la mise en place de la taxe GEMAPI instaurée par la Communauté de Communes, le conseil municipal a décidé de diminuer de 3.38 % la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

A titre d'exemple pour une base foncière de 1 000 € la part communale passera de 232 € à 224 € en 2019.

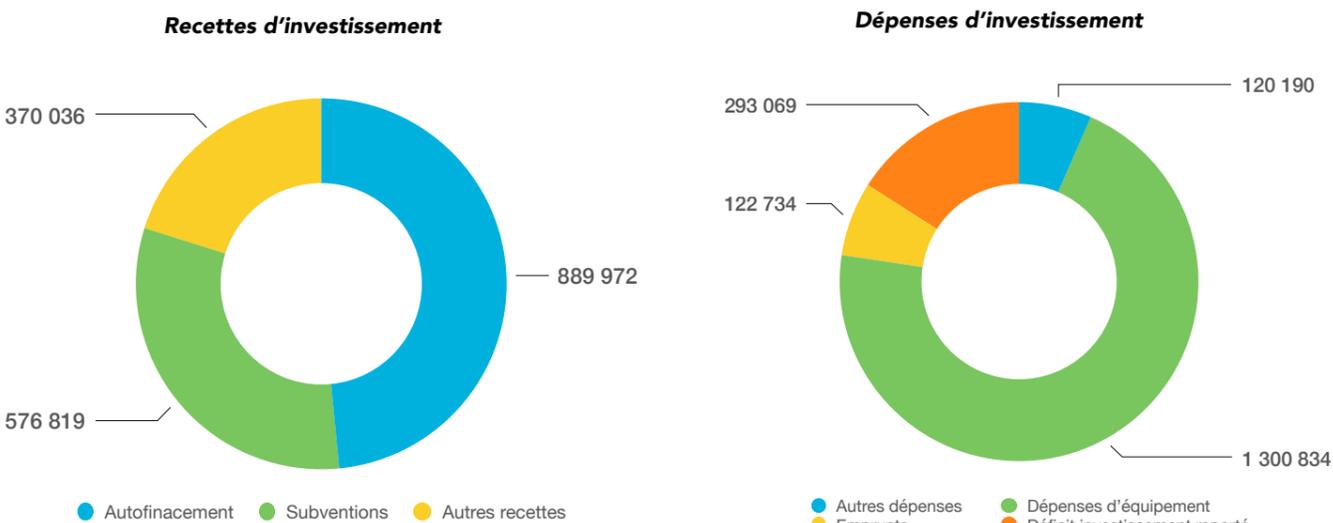


Dépenses d'investissement

Des dépenses d'investissement de 1 836 827 €

L'aménagement du centre bourg constituera la principale opération d'investissement de cette année 2019, avec l'extension du restaurant scolaire, la rénovation de la salle du conseil municipal et de la salle polyvalente.

Des travaux de sécurisation au niveau des écoles, la réalisation d'un local commercial rue Nationale et la réhabilitation du presbytère viennent compléter les principaux investissements votés pour 2019.



Une Page d'histoire

Un calvaire du Bélois : le « Bon Dieu jaune »



Une grosse borne cylindrique de grès clair, de hauteur d'homme plantée à la croisée de la route départementale 32 et de chemins qui s'engagent dans la forêt entre Ecommoy et Saint Mars d'Outille.

Ce nom de lieudit n'apparaît sur les plans cadastraux qu'à la fin du XIXème siècle. Selon Annette Thauré dans « Le Grand Bercé », la colonne de pierre serait une borne romaine milliaire, ce sont en fait ces bornes plantées sur les routes afin de marquer la distance de mille pas, soit 1460 ou 1478,50 mètres sur le tracé des principales voies romaines d'Italie.

Dans les provinces, les bornes milliaires étaient élevées non pas de mille en mille mais simplement pour rappeler les travaux d'entretien des voies romaines, ordonnés par l'Empereur ou placé sous son autorité. Contrairement à ce que leur nom pourrait laisser croire, elles n'étaient pas disposées de mille en mille. Elles portaient une inscription mentionnant le nom du magistrat, ou de l'empereur ayant fait réparer la route, ainsi que la date. Sous l'empire c'est la titulature de l'empereur qui indique la date et elle se transforme en un monument à l'honneur de l'empereur. Les bornes indiquaient en plus les distances à parcourir pour atteindre les villes les plus proches. Elles indiquaient les distances selon des mesures variées comme la lieue gauloise ou leurs subdivisions. Elles peuvent donc paraître plus proches des panneaux routiers que des bornes kilométriques, mais il est douteux que ce soit leur rôle premier, leur répartition ne correspondant pas nécessairement à cette fonction. Le rôle exact des bornes milliaires a fait l'objet de discussion. Elles assuraient incontestablement un rôle de représentation du pouvoir, dont elles manifestaient l'action. On les a parfois assimilées à des moyens de propagande. Pour Benjamin Isaac, si les bornes milliaires ne sont pas des objets utilitaires leur fonction de communication doit être replacée dans le contexte de monarchie autocratique qu'était l'empire. « La disposition des bornes le long des routes n'obéirait pas à une logique particulière et l'accumulation de bornes en un même lieu ne signifierait que la répétition mécanique d'un bornage servant à donner des gages de fidélité ». Benjamin Isaac note toutefois la possibilité que les bornes aient aussi eu un rôle plus concret indiquant sur le terrain des assignations fiscales. Theodor Kissel a récemment approfondi cette idée et soutient que les bornes avaient un rôle institutionnel et fiscal important. En effet, l'entretien régulier des routes romaines était à la charge des communautés riveraines et sans possibilité d'immunité. Les conditions concrètes de cet entretien sont très mal connues, mais il est certain que le coût était très lourd et certains milliaires portent la mention

des communautés ayant participé à la construction ou à l'aménagement de la route même si le plus souvent ils mentionnent l'action de l'empereur, responsable en dernier lieu des routes de l'empire.

Ce dernier pouvait parfois financer les travaux ou les confier à ses soldats. Les milliaires délimitaient donc les différentes sections de routes qui devaient être construites ou entretenues par les provinciaux. Chaque réfection ou chaque redéfinition des exigences fiscales pouvait entraîner un rebornage, une nouvelle borne s'ajoutant à l'ancienne.

Les milliaires, le plus souvent, se présentent comme des colonnes cylindriques ou ovalisées, parfois parallélépipédiques, de calcaire, de grès comme celle du « Bon Dieu jaune », de granit ou de basalte, dont la base est cubique et en saillie pour permettre un enracinement plus solide, et dont la hauteur varie de 2 à 4 m, le diamètre de 0,5 à 0,8 m.

Passionné par la question des calvaires, Gilbert Couturier rappelle que vers la fin du XIXème siècle, il y a une recrudescence des calvaires. « Elle était alors surmontée d'un de ces « Christ en Croix » (un « Bon Dieu ») en fonte, tel ceux qui étaient en vogue à cette époque et que l'on voit encore nombreux dans les cimetières. Ajoutons que la particularité de celui-ci est qu'il a été peint de couleur or afin de lui donner l'apparence du bronze. « Voilà notre calvaire baptisé « Bon Dieu jaune » ! »

Les calvaires agrémentent les bourgs et les hameaux et symbolisent l'acte de foi de la communauté. On les rencontre souvent aux carrefours, elles guident le voyageur et sont censées le protéger de l'inconnu et des mauvaises rencontres. Lorsque la croix est érigée, elle est bénie, et fait généralement l'objet d'un culte : on y faisait le plus souvent des processions, mais pour les croix éloignées des bourgs ou dans des hameaux isolés, les manifestations étaient beaucoup plus humbles : les bergères allant aux champs accrochaient à la croix un rameau de genêt, ou déposaient un bouquet de fleurs, à moins que ce ne soit l'œuvre d'un passant.

Gaston Chevereau a rapporté un témoignage concernant des conscrits de Saint Mars d'Outille qui revenant du conseil de révision d'Ecommoy en 1899 firent une halte au « Bon Dieu jaune ». « Passablement éméchés, ils « se hûchèrent » (se perchèrent) sur le socle. Pour faire le « mariole », l'un deux « s'apadensa » (se suspendit) à l'une des branches de la croix et s'y balança tant et si bien que celle-ci se rompit au ras du scellement ! ». Il a fallu longtemps pour que les morceaux soient retirés. Ensuite, comme tout événement qui touche au sacré, les superstitions vinrent se greffer sur cette histoire comme le fait qu'il serait arrivé tous les malheurs aux coupables de l'outrage infligé au « Bon Dieu jaune ». L'un d'eux serait même mort dans l'année.

Laurent Bervas

Sources : Un remerciement particulier à Gilbert Couturier La vie mancelle et sarthoise, n°376, septembre-octobre 2004
L'encyclopédie Wikipédia
Annette Thauré dans « Le Grand Bercé », n°12, juin 1999 (ADS : PER 1251)
Benjamin Isaac, Les limites de l'Empire, Oxford, 1993

Pour ne rien oublier...

L'Agenda des manifestations

JUILLET

Dimanche 7 Fan Zone si Coupe du Monde Football féminin Parc du presbytère

Samedi 13 à 19h30 Soirée festive suivie du bal Salle des fêtes

Dimanche 14 à 11h00 Défilé du 14 juillet Place Victor Hugo

Mardi 16 de 15h00 à 17h00 Atelier « Fabrication d'un cadre photo » La Parenthèse Salle polyvalente

AOUT

Mercredi 21 août de 15h00 à 17h00 Atelier « Confection de savon » La Parenthèse Salle polyvalente

SEPTEMBRE

Dimanche 1er à 8h00 Vide Grenier Basket Les Mouettes Terrain salle des fêtes

Samedi 7 de 14h00 à 17h00 Forum des Associations Complexe sportif

Dimanche 8 à 14h00 Thé Dansant avec Alexis HERVÉ AFN Salle des fêtes

Dimanche 8 à 9h00 Randonnée communautaire à Brette-les-Pins (départ salle polyvalente)

21 et 22 de 10h à 18h Portes Ouvertes au Château de Segrais

OCTOBRE

Vendredi 18 à 20h00 Loto Basket Les Mouettes Salle des fêtes

NOVEMBRE

Dimanche 3 à 10h00 Bourse aux jouets, puériculture et vêtements enfants jusqu'à 6 ans Salle des fêtes

Dimanche 3 Randonnée en collaboration avec l'association France Congo Brazzaville départ 14h30 Salle polyvalente

Dimanche 10 à 14h00 Thé Dansant avec Les Compagnons du Musette AFN Salle des fêtes

Lundi 11 à 10h00 Défilé Armistice Place Victor Hugo

15, 16 et 17 Les Arts à St Mars Thème Afrique Salle des fêtes

